

MAI 2021, NUMÉRO 5

LIEN LAÏQUE

AMICALE LAÏQUE DE COUËRON CENTRE



LA VIE REPREND

PAR GABY CLOUET

L'horizon s'éclaircit : un pas en avant avec nos actions et engagements sur le territoire, un coup d'œil dans le rétro avec l'histoire de la Commune et de la laïcité tout en glanant ici et là poème, lecture, humour...

Voici le lien laïque numéro 5 !

A LIRE

- HISTOIRE
- HUMOUR
- CULTURE
- DÉCONFINEMENT
- HANDICAP

« IL Y A CENT ANS COMMUN COMMUNE COMME UN ESPOIR MIS EN CHANTIER ILS SE LEVÈRENT POUR LA COMMUNE... »

PAR MICHEL JADE

Souvenons-nous de la belle chanson de Jean Ferrat. Cette année, nous, militants laïques, avons le devoir de raviver le souvenir du 150ème anniversaire de la Commune de Paris (18 mars 1871 – 28 mai 1871) pour la remettre en mémoire à ceux qui l'ont oubliée, ou qui n'en ont jamais entendu parler.

Mis en sommeil, voire abolis, par les régimes politiques qui se sont succédés après la Première République (Premier empire (Napoléon) ; Restauration ; Monarchie de juillet ; Seconde République ; Second empire...) les grands principes universalistes de la révolution de 1789 ont été le fil directeur des communards. Je ne ferai pas l'inventaire des nombreuses résolutions démocratiques décidées par le peuple parisien insurgé mais seulement celles qui concernaient l'école publique et les principes laïques.

- Tout d'abord : abolition du Concordat napoléonien de 1801 pour revenir à la première séparation entre l'Église et l'État décidée en 1795. En voici quelques attendus : la liberté de conscience est la première des libertés... le budget des cultes est contraire à ce principe puisqu'il impose les citoyens contre leur propre foi (sous entendu : le libre arbitre)...

34 ans avant 1905 ! Voici un sujet brûlant encore de nos jours, parviendrons-nous à maintenir cette séparation ?

- En ce qui concerne l'école : ...la Commune organisera l'enseignement public sur les bases les plus larges possibles... mais il lui faut désormais veiller au respect de la conscience de l'enfant et rejeter de son enseignement tout ce qui pourrait y porter atteinte ... l'école est un terrain neutre sur lequel tous ceux qui aspirent à la science doivent se rencontrer et se donner la main... c'est surtout à l'école qu'il est urgent d'apprendre à l'enfant que toute conception philosophique doit subir l'examen de la raison et de la science...



Illustration de Jacques Tardi

Que dire de plus de ces principes qui, 10 ans avant les lois dites « Ferry » construisaient les bases de l'enseignement laïque, nous pourrions tout à fait nous en inspirer pour inciter l'éducation nationale à rappeler des fondamentaux qui sont passés aux oubliettes ...

Bien évidemment, ces projets républicains se heurtèrent à l'opposition farouche du « parti clérical » comme l'appelait Victor Hugo qui s'exclamait : « Je veux l'Église chez elle et l'État chez lui ! ». La loi Falloux de 1850 avait donné à l'église un pouvoir considérable pour l'organisation de l'enseignement. Grâce à l'aide financière du gouvernement clérical, les écoles congréganistes avaient été multipliées et la papauté s'était insidieusement introduite pour régenter la société française.

Il reste à rappeler que ces belles décisions démocratiques éphémères, non seulement pour les points évoqués mais aussi en ce qui concerne l'organisation politique d'une société libre et impliquée, n'auront connu qu'une promulgation sans lendemain : la « semaine sanglante », du 21 au 28 mai 1871, vit les Communards encerclés par les troupes des « versaillais » du régime clérical de Thiers écrasés dans le sang, ...

Mais les idées fondamentales de la Commune auront marqué les espérances du peuple français. 150 ans après nous n'oublierons pas les Clément, Potier, Louise Michel (son nom a été donné à une école publique laïque de Couëron), Édouard Vaillant, Gustave Courbet, Jules Vallès, Auguste Blanqui... pour n'en citer que quelques uns. En espérant que les candidats aux futures élections s'inspireront des idées révolutionnaires de la Commune...

MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX DÉFENDRE

PAR BRUNO TRUBERT



Patrick Weil

En ces temps où la laïcité est souvent citée et attaquée mais très peu comprise, Patrick Weil veut « clarifier ce qu'est la laïcité et sortir des polarisations mortifères ». Cet historien, directeur de recherche au CNRS et spécialiste des questions de citoyenneté publie « De la laïcité en France » au édition Grasset. Dans cet ouvrage, il propose des références historiques et juridiques qui permettent d'expliquer la laïcité de manière factuelle.

Pour lui, « la laïcité est au cœur de la société française mais la majorité des Français ne sont pas à même de la définir. Ils ne sont pas capables d'expliquer à leurs enfants, à leurs amis, à leurs collègues, comment elle vit en droit et en pratique. »

Dans un entretien sur France Inter lors de l'émission « le grand débat » du 24 avril dernier, Patrick Weil rappelle que le mot laïcité ne figure pas dans la loi de 1905 car cette dernière donne avant tout un cadre juridique pour garantir la séparation entre l'Église et l'État et la liberté de conscience. Il explique que la laïcité est souvent commentée par des philosophes ou des sociologues et peut-être pas assez par des historiens ou des juristes. Il insiste sur le fait que la loi de 1905 c'est d'abord du droit et que cette dernière instaure un régime de liberté. Des libertés individuelles ou collectives à l'intérieur desquelles tout le monde à sa place que l'on soit croyant ou non-croyant.

Par ce livre, l'auteur souhaite l'appropriation du concept de laïcité par le plus grand nombre de citoyen-nes car c'est selon lui « le premier instrument de sa défense efficace et légitime ».



L'ACTU EN HUMOUR !

SOURCES : L'INTERNET

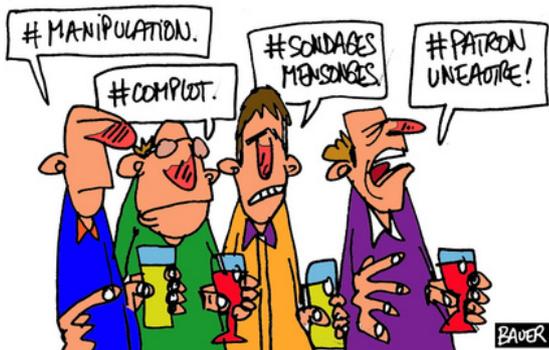


24H59



22H04

UN FRANÇAIS SUR QUATRE BOIT TROP D'ALCOOL...



OUVERTURE DES RESTAURANTS



AU VERNISSAGE POUR LA RÉ-OUVERTURE DU MUSÉE PICASSO



REPRISE DES ACTIVITÉS

PAR BRUNO TRUBERT

Certaines sections de l'Amicale reprennent des couleurs ou plutôt un peu de vie...

Après de longs moments d'incertitudes, des pronostics, des hypothèses, des informations contradictoires et un décret devenu illisible... Enfin ! Les activités sportives, artistiques et culturelles peuvent reprendre.

Mais attention, dis comme cela l'exercice serait bien trop simple... Il nous faudra tout de même jongler avec l'habilitation de nos locaux ainsi que l'âge des publics.

Est-ce un ERP (Établissement Recevant du Public) de type X, Y ou Z ? Vous êtes mineurs ou majeurs ? Prenons un exemple :

Dans un ERP de type L (salle associative multi activité), les enfants peuvent reprendre l'activité à la normale sauf si cette dernière intègre du chant qui demeure à ce jour interdit en intérieur. L'éveil musical n'a qu'à bien se tenir.

Pour les adultes c'est plus compliqué. Il y a bien la possibilité de reprendre un activité culturelle et artistique mais en étant assis et dans la limite d'une jauge de 35% de l'habilitation du local ! Le steeldrum, qui ne génère ni déplacement ni contact mais qui se joue debout, ne peut donc pas reprendre.

Et que dire du billard qui relève tantôt d'une activité de loisirs et tantôt d'une fédération sportive.

Dans un ERP de type X (gymnase, salle de gym ou de judo) l'activité pourrait reprendre mais malheureusement elle se déroule dans un ERP de Type L !

Donc à ce jour, seules les activités « enfant » des sections steeldrum, éveil musical et danse ont repris normalement.

Pour les plus grands, encore un peu de patience, il paraît que l'éclaircie est pour bientôt !



Les jardins familiaux
ouvrent leurs portes

**Bienvenue dans
mon jardin**

Rendez-vous derrière l'école Jean Zay

Samedi 12 juin 2021
14h-18h: Vente de livres
17h: Animation musicale
enfants et familles avec Philippe MIKO

Dimanche 13 juin 2021
10h-17h: Vente de livres

**Bar à crêpes et Buvette
tout le week end**

Contact et renseignement
Amicale Laïque de Couëron Centre
1 quai du Commandant Lucas 44220 Couëron
02.40.86.49.85 / accueil@amicale-laique-coueron.fr
www.amicale-laique-coueron.fr

BIENVENUE DANS MON JARDIN

PAR LAURA DANIEL

A chaque printemps l'association Ecopôle propose aux jardiniers et à ses partenaires d'ouvrir leur jardin. L'Amicale s'est saisie de cet événement pour ouvrir les portes des jardins familiaux mais aussi pour fêter le retour de la culture !

Ainsi en plus de découvrir les jardins vous aurez l'occasion de refaire votre bibliothèque grâce à la vente de livres au profit des actions en Haïti, de découvrir une exposition, de participer ou assister aux animations proposées sur la journée.

Retenez donc le samedi 12 et le dimanche 13 juin. Nous espérons vous voir nombreux !



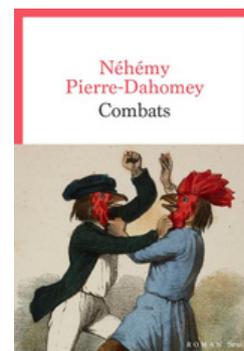
Néhémy
Pierre-Dahomey

" COMBATS "

PAR GABY CLOUET

J'ai glissé dans la malle pédagogique Haïti une petite pépite !

Le livre s'appelle " Combats " de Néhémy Pierre-Dahomey Combats pour une éducation globale sous la " tonnelle éducatrice" sous laquelle on apprend à lire et écrire mais aussi tresser des paniers.



Combats de coqs dans la gaguère, combats d'hommes dont les méthodes divergent dans les domaines de l'éducation et de l'information, de l'économie aussi quand est " né le déficit commercial du pays sous le poids de la dette de l'indépendance " à l'égard de la France. Et s'il me fallait un dernier argument pour vous inciter à l'emprunter, ce serait celui de l'écriture imagée et foisonnante, drôle, partagée entre le mystique et le réel et cependant si humaine.

" En ce soir de pluie, la population de Boën double au sein de chaque foyer, sous la pression d'une rivière débordée, en fonction de la règle élémentaire, universelle et inaliénable de l'hospitalité. Chaque maisonnée accueille une ou deux personnes qui lui sont étrangères, sans se demander combien de temps encore, dame !, la vie sera faite de crainte et d'eau fraîche. "

Et puis, c'est aussi l'histoire d' Aïda, jeune fille silencieuse, auréolée de mystère et merveilleuse conteuse, porteuse de mémoire et de morale.

Ah, j'allais oublier, l'histoire se déroule en 1842 en Haïti,

l'auteur y décrit les premiers pas de la toute nouvelle république : " Il est vrai que le pays est si neuf que tout un chacun, d'une certaine façon, est un personnage historique ! "



La Gaguère de Roseaux à Haïti

LA LÉGENDE DES ÉCOLIERS

PROPOSÉ PAR PAUL CHARRIER

Sur le grand chemin du village
dès l'aube passaient des enfants.
Tous ils étaient du voisinage,
vers l'école ils allaient en rang,
quand un homme assis sous un chêne,
marchant vers eux leur dit soudain :
Enfants le jour paraît à peine,
où partez-vous si grand matin ?

Réponse des enfants :

Homme nous allons nous instruire,
répondirent tous les enfants,
un peuple est fort quand il sait lire,
quand il sait lire, un peuple est grand

- A quoi bon quitter la chaumière,
reprit l'homme en les arrêtant,
depuis quand pour creuser la terre
a-t-on besoin d'être savant ?

- A quoi donc servira la science ?
fait-elle mûrir des épis ?

Elle fait germer l'espérance,
s'écrièrent tous les petits . "

Jean Cornec - *Chanson extraite des cahiers d'école de sa marraine Tine-1882*

UNE PLACE POUR CHACUN ET CHACUNE

PAR GABY CLOUET

La convention Territoriale globale (CTG) a été signée officiellement le 23 mars 2020 entre la ville de Couëron et la Caisse d'Allocations familiales (CAF). A l'image d'autres partenaires associatifs, l'Amicale Laïque de Couëron centre a participé aux travaux d'évaluation qui ont précédés cette signature et continue à s'investir sur deux des trois axes retenus : la jeunesse et le handicap.

Notre attention portée aux personnes les plus fragiles ne date pas d'hier et si, la section Loisirs Enfance Jeunesse est signataire de la charte Jeunesse au Plein Air (JPA) pour l'accueil d'enfants ou de jeunes en situation de handicap dans des structures de vacances non spécialisées depuis plus de 15 ans, d'autres sections de l'Amicale ont emprunté le même chemin : la danse, le steeldrum, les quilles finlandaises, le billard. Les jardins familiaux, quant à eux, ont aménagé une parcelle pour les résidents du foyer Korïa géré par l'ADAPEI et le Conseil Départemental a financé des bacs de jardinage pour des personnes à mobilité réduite.

Un référent handicap, Béatrice Lepage, permet d'accueillir les parents et l'enfant ou le jeune pour définir le projet d'accueil et les moyens à mettre en œuvre avec la présence ou non d'un animateur référent, les modalités concrètes et surtout elle accompagne le parcours d'inclusion de l'enfant en faisant le lien avec les équipes d'animation successives. Les outils et la démarche expérimentés par l'Amicale sont mis en partage au sein du groupe de travail de la CTG.



Outil de réflexion auquel a contribué l'Amicale

Pour notre association, l'a priori est donc de peser et d'agir pour que chaque enfant, jeune et adulte puisse trouver sa place au sein d'un collectif. Accueillir comme il se doit toutes les personnes dans leur singularité relève d'une obligation dans notre conception du vivre ensemble. Cet engagement est donc inscrit logiquement dans notre projet associatif. La formation ou sensibilisation est cependant indispensable sans pour autant devenir une affaire de spécialiste. L'important est de trouver la bonne distance pour savoir entendre, comprendre et construire un projet d'accueil qui permette à chacun de trouver sa place et d'agir dans la société.

"Accueillir comme il se doit toutes les personnes dans leur singularité relève d'une obligation dans notre conception du vivre ensemble."

Ainsi, à la demande de l'Etoile Sportive Couëronnaise et plus particulièrement de la section Etoiles Adaptées, nous avons proposé des temps de sensibilisation aux animateurs sportifs, aux animateurs de l'Amicale ou de la ville qui interviennent dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), car ce sont les mêmes enfants que l'on retrouve sur tous ces temps. La formation participe donc d'un projet de territoire, c'est un formidable levier pour mettre en synergie les acteurs éducatifs.

La section steeldrum s'est dotée d'un groupe recherche action composé de personnes valides et de personnes en situation de handicap afin d'améliorer la pédagogie et les processus d'apprentissage pour jouer au sein d'un même orchestre. Nous avons ainsi pu observer que ce qui était mis en place pour une personne à besoin particulier bénéficiait à tous !

Nos engagements dans le cadre du partenariat éducatif avec Haïti ou l'accueil d'enfants, de jeunes ou d'adultes en situation de handicap relèvent de la même logique : comprendre l'autre qu'il ait une couleur de peau, une culture, des compétences physiques et intellectuelles différentes ou non... Ce qui compte c'est la rencontre dans des rapports humains égalitaires.

"On prend alors conscience qu'en changeant notre rapport, nos pratiques, nos regards, c'est nous qui progressons au bout du compte. "



Pour nous écrire

Envoyez vos articles, blagues, jeux ou autres... à l'adresse:

accueil@amicale-laique-coueron.fr